

18 juin 2020

Aaron Atkinson s'entretient de ce que l'avenir réserve aux offres publiques d'achat hostiles avec le *Globe and Mail*

Suivant la publication récente du rapport de Davies intitulé L'OPA hostile est morte. Vive l'OPA hostile?, le quotidien *The Globe and Mail* a sondé l'associé et auteur Aaron Atkinson pour avoir son point de vue sur ce qui se profile à l'horizon pour le secteur des fusions et acquisitions de sociétés ouvertes au Canada après la pandémie.

Le rapport de Davies montre que le nombre d'offres publiques d'achat hostiles est en baisse depuis plusieurs années, mais pourrait connaître un rebond puisque les incidences de la pandémie pourraient venir changer le rapport de force entre les acquéreurs éventuels et les conseils des sociétés cibles.

Dans l'article (accessible aux abonnés et en anglais seulement), Aaron explique que, alors que les modifications apportées en 2016 au régime des offres publiques d'achat du Canada visaient à faire pencher la balance en faveur des conseils qui cherchaient à se défendre contre des prises de contrôle, « la COVID est venue en contrer les effets, ou redéfinir l'équilibre des forces en présence une fois de plus ».

Aaron souligne que le conseil d'une cible peut se voir conférer une certaine marge de manœuvre par les règles, mais être peu enclin à s'en servir en raison des autres pressions auxquelles il fait maintenant face, à savoir des actionnaires récalcitrants qui privilégient la liquidité à tout prix, des créanciers à la recherche de bilans assainis, voire des employés qui pourraient préférer travailler pour une société plus importante.

« À l'inverse, l'acheteur, sachant maintenant que la cible est affaiblie, pourrait être tenté de se lancer dans une offre », a-t-il ajouté.

Le rapport de Davies mentionne qu'il ne faut pas s'attendre à un niveau élevé de regroupements, étant donné la tendance à la baisse bien installée qu'a connue le nombre de fusions et acquisitions de sociétés ouvertes au Canada, tendance qu'a exacerbée la COVID-19. Toutefois, une fois le climat de nouveau propice à la conclusion d'opérations, les offres publiques d'achat hostiles pourraient connaître un certain rebond, étant donné que « les actionnaires d'une entreprise affaiblie pourraient être plus réceptifs à l'idée d'une opération rehaussant la liquidité qu'à l'idée de l'insolvabilité de l'entreprise ».